

Appel à la création d'un fonds cantonal de soutien pour les travailleurs et travailleuses les plus précaires

La crise sanitaire liée au Covid-19 s'est doublée d'une crise économique sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale. Depuis l'annonce des mesures de semi-confinement, les autorités ont parallèlement lancé des programmes de soutien pour la plupart des entreprises ainsi que pour les petit·es indépendant·es.

Toutefois, ces programmes excluent différentes catégories de personnes, dont les conditions de vie et de travail sont parmi les plus précaires.

Ce sont ces personnes, exclues du jour au lendemain du marché du travail, sans possibilité de revenus, qu'il est primordial de pouvoir soutenir financièrement, y compris d'un point de vue sanitaire.

Ce sont plusieurs milliers de travailleurs et travailleuses pour lesquels un fonds cantonal devrait être créé afin de leur garantir un minimum de sécurité sociale sans avoir à recourir à des prestations de l'aide sociale (qui ne couvrirait pas l'ensemble des situations, obligerait les requérants à se séparer de tous les biens et dont l'accès n'est pas adapté administrativement).

Nous demandons qu'un tel fonds soit rapidement mis en place et suffisamment doté afin de répondre à l'urgence économique à laquelle sont soumises des personnes pour l'heure exclues de toute aide.

Un fonds devrait permettre de couvrir les réalités suivantes :

1. Travailleurs et travailleuses temporaires et CDD, remerciés avant l'annonce de l'extension des RHT et des APG.

Tous les secteurs qui ont dû interrompre ou réduire leurs activités et qui faisaient appel au travail temporaire, notamment : restauration, construction, services à la personne, secteur subventionné (animation, enseignement, handicap, parascolaire, etc.), intermittent·es du spectacle et de l'audiovisuel (public et privé), etc.

2. Indépendant·es et faux indépendant·es

Secteurs concernés : plateformes, notamment pour le transport de personnes et de repas, culture, audiovisuel public et privé.

3. Travail à l'heure, sur appel, à la prestation (qui deviennent de facto des contrats zéro heure)

Secteurs concernés : hôtellerie-restauration (extras), secteur subventionné (animation, handicap, parascolaire, etc.), économie domestique, aéroport, diverses activités tertiaires, audiovisuel public et privé, agriculture.

4. Secteur public non couvert par les RHT

CDD, contrats à durée maximale (CDD qui peut être interrompu), auxiliaires payés à l'heure.

Toute la problématique des remplaçant·es et des auxiliaires qui se retrouvent de facto avec des contrats zéro heure ou des interruptions de CDM. Beaucoup de personnel à l'appel au DIP pour les remplacements, notamment.

5. Économie domestique

Employeurs et employeuses qui ne respectent pas leurs obligations et qui n'entreprennent pas les démarches. Travail au noir.

Personnes à risques obligées de travailler, personnes qui perdent leurs heures de travail ou qui sont licenciées du jour au lendemain.

6. Salarié·es licencié·es n'ayant pas cotisé la durée nécessaire pour ouvrir un droit au chômage

Secteurs concernés : potentiellement tous les secteurs, surreprésentation dans les formes d'emploi précaires du type travail intérimaire.

Dans la mesure où les indépendant·es jouissent du droit aux APG indépendamment de leur durée d'inscription comme cotisants OCAS et sans avoir cotisé au chômage, il semblerait juste d'un point de vue d'égalité de traitement que ces personnes aient accès au même droit aux APG.

7. Pleine compensation du chômage partiel au-dessous de 5'000 francs nets par mois

Secteurs concernés : tous les secteurs, en particulier celui des cafés et restaurants ainsi que le commerce non-alimentaire. Les RHT ne couvrant que 80% du salaire, la perte de 20% devient vite très problématique pour les petits revenus et peut faire basculer bon nombre de personnes dans la précarité.

Organisations signataires

Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)

Centre social protestant Genève (CSP)

Caritas Genève

Œuvre suisse d'entraide ouvrière Genève (OSEO)

Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI)

Découvrir

Camarada

F-information

Pro Senectute Genève

Appartenances Genève

SOS Femmes

Association pour l'appartement de jour (APAJ)

Association de lutte contre les injustices sociales et la précarité (ALCIP)

Association Genevoise pour l'Ethnopsychiatrie

Voie F

Groupe Sida Genève

Boulevards

Fédération genevoise des musiques de création (FGMC)

La liste reste ouverte, d'autres organisations peuvent rejoindre l'appel.